

Tsunami étudiantin sur les Facultés de Médecine

Réunis en urgence, les recteurs et les doyens des cinq facultés de médecine de la Communauté française de Belgique (UCL, ULB, ULg, FUNDP, UMONS) dénoncent la situation extrêmement préoccupante que crée l'explosion du nombre d'inscriptions en premier baccalauréat en médecine et en sciences dentaires. Ils estiment qu'il est de leur devoir d'alerter les autorités et le public de la menace qui pèse sur la qualité de la formation des futurs médecins et des futurs dentistes.

A ce jour, les 5 universités enregistrent près de 3.400 étudiants inscrits en 1^{ère} année de médecine et 710 en 1^{ère} année de dentisterie. Ces chiffres représentent une augmentation de 30% par rapport à 2009, lorsqu'on avait déjà connu une augmentation de 26 % (médecine) à 40 % (sciences dentaires). A ce moment, les moyens humains et immobiliers avaient déjà dû être adaptés au maximum de leur capacité, sur les fonds propres des universités et au détriment d'autres missions importantes. En deux ans, l'augmentation en médecine est de plus de 42 % et en sciences dentaires, de près de 60 %.

A l'évidence, les capacités d'accueil et de formation sont maintenant saturées, non seulement pour la première année mais également pour la suite de la formation. Cette situation, que les recteurs et les doyens avaient anticipée, et dont ils avaient averti les autorités depuis l'imposition d'un moratoire sur le "numerus clausus" limitant l'accès aux études médicales, hypothèque de façon alarmante la qualité de la formation des médecins et dentistes et, partant, la qualité de la pratique médicale et dentaire.

Ils constatent à regret qu'un effort important est exigé des universités et des facultés concernées. La situation est d'autant plus difficile que cet effort doit être accompli sans apport de moyens financiers complémentaires. Dès cette année, ils demandent aux autorités de la Communauté française que des mesures soient impérativement prises en accordant aux institutions concernées un complément de financement correspondant à l'augmentation du nombre d'étudiants. Ensuite, en perspective de la prochaine année académique, ils demandent que des mesures structurelles soient prévues afin d'assurer la cohérence entre le nombre d'inscriptions en médecine et dentisterie et les capacités de formation des facultés.

Ils insistent sur la nécessité, dans l'intérêt de tous nos concitoyens, de préserver la qualité des formations médicale et dentaire.